

**LE COÛT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2010**



Intercommunale de gestion des déchets :

Intercommunale du Brabant wallon - IBW

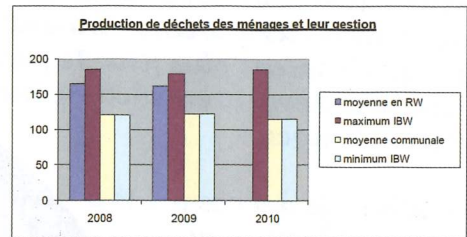
Commune :

Ottignies LLN  
30721 habitants

**1) La production de déchets des ménages et leur gestion**

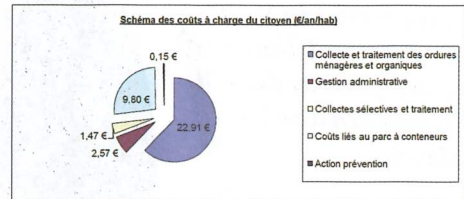
	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2009	Moyenne dans votre commune kg/an/habitant 2010	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	161,62	115,21	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	69,14	74,80	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	47,44	29,55	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	96,72	82,07	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	27,04	29,31	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	58,71	57,66	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,91	39,36	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,86	13,73	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	7,63	7,38	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,06	7,64	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	7,59	6,56	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
Organiques		8,98	Biométhanisation (sur 11 mois)
<b>TOTAL</b>	<b>527,72</b>	<b>472,25</b>	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2008	165,48	120,6	185,7	120,60
2009	161,62	122,51	179,11	122,51
2010	pas disponible	115,21	185,47	115,21



**2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2010**

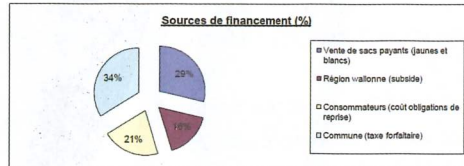
	€/an/habitant	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères et organiques	22,91 €	62,09%
Gestion administrative	2,57 €	6,96%
Collectes sélectives et traitement	1,47 €	3,98%
Coûts liés au parc à conteneurs	9,80 €	26,56%
Action prévention	0,15 €	0,41%
<b>Total</b>	<b>36,90 €</b>	<b>100,00%</b>



Taxes à la tonne de déchets ménagers et encombrants mise en unité de valorisation énergétique: 6 €/T (région), 1,74 €/T province, 3 €/T (commune de litre)

**3) Sources de financement**

	en €	en %
Vente de sacs payants (jaunes et blancs)	569.515,00	28,76%
Région wallonne (subside)	328.074,51	16,57%
Consommateurs (coût obligations de reprise)	414.426,29	20,93%
Commune (taxe forfaitaire)	668.496,00	33,75%
<b>Total</b>	<b>1.980.511,80</b>	<b>100,00%</b>



**Votre contribution directe à la commune et le service y afférent**

Services minimums :	Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC Parc à conteneurs
Services complémentaires	Collecte des organiques et des branchages

**Votre contribution via l'achat de certains produits**

Déchets	Organismes de gestion	Coût par habitant
Huiles usagées	VALORLUB	0,13
Huiles de friture	VALORFRIT	0,15
Piles	BEBAT	1,77
Emballages	FOST PLUS	4,70
Pneus	RECYTYRE (chiffres 2009)	1,91
DEEE*	RECUPEL (chiffres 2009)	4,83

\* déchets électriques et électroniques

**Comment réduire votre facture déchets ?**

*Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous.*

- Participez aux collectes sélectives en ce compris la collecte des organiques (voir témoignage au verso)
- Compostez à domicile : consultez les brochures de la Région wallonne [http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/publi/telecharger\\_tout.idc](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/publi/telecharger_tout.idc)
- Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations.
- Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.
- Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant.
- Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage.
- Utilisez le parc à conteneurs avec vos déchets préalablement triés
- Pensez aux journées de collectes organisées par l'Intercommunale sur le gaspillage alimentaire, les collectes spécifiques de vélos, jouets...
- N'oubliez pas la Ressourcerie de la Dyle, les Petits Riens, Oxfam... pour donner une seconde vie à certains de vos déchets

**4) Renseignements**

Service Environnement : 010/43.62.51 - environnement@olln.be  
Site internet de la ville : www.olln.be

Dans l'onglet "environnement - gestion des déchets" vous trouverez les graphiques ci-dessus à un autre format

# Tri des déchets organiques : témoignages

Joëlle Meert, résidente  
dans le quartier de Lauzelle.

Je vis seule dans une maison avec un petit jardin.

J'ai décidé de participer au tri des déchets organiques pour diverses raisons : j'ai tout à fait intégré dans mon mode de vie le tri des déchets en vue du recyclage, de la récupération d'énergie etc. J'ai été séduite par la collecte des déchets organiques mais trouve les sacs trop grands pour une personne seule. J'ai eu l'occasion de tester des sacs plus petits qui conviennent bien malgré qu'ils soient plus fins. Je pense que la Commune devrait en éditer pour les petits ménages.

Aujourd'hui, je dépose un sac biodégradable tous les 15 jours (plus longtemps ce n'est pas possible vu la liquéfaction et l'odeur) et un sac jaune de 30L même pas toutes les semaines.

Walter Hilgers, résident  
dans le quartier du Biéreau

J'ai eu l'occasion de participer à l'excursion, organisée par l'éco-conseillère d'Ottignies-LLN, à Tenneville pour visiter la station de bio méthanisation. J'ai donc pu y admirer et comprendre le travail combien utile des bactéries, ces braves petites bêtes qui «digèrent» les déchets organiques et les transforment en gaz méthane, lequel produit ensuite chaleur et électricité.

Même nos déchets peuvent donc servir à quelque chose à condition d'y mettre un peu du nôtre, c'est-à-dire en triant soigneusement. Les sacs poubelles ad hoc sont eux-mêmes dégradables (fabriqués à partir de maïs). Leur contenu l'est aussi si les utilisateurs veillent à n'y jeter que «ce qui pourrit». C'est beaucoup de choses : des épiluchures aux langes et des os de poulet aux coquilles d'huîtres.

Les responsables de Tenneville nous ont expliqué que, malheureusement, 15% des déchets réceptionnés n'étaient pas biodégradables : textile, cuir, bois, métaux, qu'il faut préalablement écarter. Ne faisons donc pas comme les inciviques qui les y ont fourgué «en stoemelings»...

Brigitte Gombeir, <sup>Lone</sup>  
résidente dans le quartier du Bauloy

Je vis avec deux de mes garçons, dans une maison de la cité du Bauloy. J'ai une compostière dans le jardin, achetée il y a plus de 10 ans, grâce au subsidé de la ville.

J'y dépose bien sûr tous mes déchets verts compostables (jardin et cuisine). Depuis que l'éco-conseillère de la ville, Dorothee Hébrant m'a parlé de la collecte tri-organique lors de la Fête de la pomme à Céroux, j'ai trouvé la solution pour mes déchets non compostables tel que restes de cuisine avariés, essuie-tout, serviettes... Ceux-ci ne se retrouvent plus dans les sacs jaunes.

Aujourd'hui, je ne dépose plus qu'un sac jaune par mois et un sac d'organiques tous les 15 jours, tout en respectant encore plus l'environnement, je fais une économie de plus de 35€ par an.

La crèche parentale  
«Les Journesols» à Limelette

Notre crèche existe maintenant depuis deux ans et demi. Nous n'avons pas tout de suite embrayé dans la nouvelle collecte car pour nous cela semblait représenter une contrainte supplémentaire à gérer. Mais aujourd'hui cela roule. Nous avons réorganisé nos poubelles dans les sections. Dans la cuisine, nous avons mis en place un bassin pour emballer les déchets de cuisine et les restes de repas dans du papier.

Nous avons chaque semaine une production d'un container vert (de langes, déchets de cuisine...) et d'un sac jaune. Dans les sacs jaunes on ne met plus que les emballages, les petites flapules de sérum physiologique, les emballages plastique des vaccins, ainsi que tous les autres déchets non compostables. Nous avons mené une réflexion en équipe et nous n'achetons plus de lingettes jetables. Nous informons aussi les parents qui rejoignent la crèche de notre démarche.

